

« Le mot de la Fédération : Comité du patrimoine de la FSHQ »

Clément Locat

Histoire Québec, vol. 15, n° 2, 2009, p. 46.

Pour citer ce document, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/11475ac>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Le mot de la Fédération

Comité du patrimoine de la FSHQ

par Clément Locat,
président du Comité du patrimoine de la FSHQ

L'hôtel Chez Henri, bâtiment cité par la Ville de Gatineau et localisé dans un site du patrimoine, est démoli sauvagement en mai dernier. Le Moulin César, un des rares bâtiments classés de la région de Charlevoix, est détérioré au point où la toiture s'est effondrée au cours de l'hiver dernier. Le couvent des Sœurs franciscaines de Marie, situé sur la Grande Allée à Québec, vient de tomber sous le pic des démolisseurs.

Ces cas malheureux illustrent bien à quel point la question du patrimoine architectural demeure une préoccupation constante. Même si la situation a évolué depuis les vingt dernières années, rien n'est acquis. À titre d'exemple, on voulait bien croire que le passage de M. Jean-Paul L'Allier à la mairie de Québec allait assurer pour longtemps l'avenir des biens et immeubles historiques de cette ville inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, mais la venue d'un nouveau maire remet tout en question. Le saccage de la Grande Allée a repris au cours de l'été. Il y a également des ensembles architecturaux particuliers qui exigeront beaucoup de suivi et de sensibilisation auprès de la population dans les prochaines années. Le patrimoine religieux par exemple, une richesse inestimable, est menacé à cause de la baisse graduelle de la pratique religieuse. De même, le patrimoine agricole devra aussi être à l'ordre du jour des protecteurs d'un tel héritage, car l'évolution rapide des pratiques agricoles rend désuets de nombreux bâtiments, ces témoins de siècles d'agriculture qui disparaissent en grand nombre.

Nous invitons donc nos sociétés membres à nous informer des dossiers relatifs au patrimoine qui les préoccupent dans leur région; nous tenterons de les soutenir dans leur action visant la sauvegarde et la mise en valeur d'immeubles anciens ou de sites patrimoniaux. À cet effet, nous travaillerons au cours des prochains mois à l'élaboration d'une « boîte à outils » pour nos sociétés membres. Ce document, divisé en trois grands volets : gouvernance, archives et patrimoine, permettra à nos membres d'intervenir efficacement dans leur région.

Sur le plan national, le Comité du patrimoine de la FSHQ suit de près le projet de révision de la Loi sur

les biens culturels, promis depuis longtemps. Ce projet a été lancé en 2000 à la suite du Rapport Arpin. Une consultation publique, à laquelle nous avons participé, n'a eu lieu qu'en 2007 et depuis, plus rien. Le document de travail présenté lors de cette dernière consultation préconisait d'accroître le rôle des municipalités dans la protection du patrimoine. La FSHQ croit que les municipalités ne sont ni outillées ni suffisamment sensibilisées pour ce faire, comme d'ailleurs le démontrent les exemples cités plus haut. Nous espérons qu'une nouvelle loi fournira des moyens concrets pour aider à préserver nos biens ancestraux en soutenant tous les acteurs qui ont à cœur leur sauvegarde. Les sociétés d'histoire auront certainement un grand rôle à jouer dans l'avenir, puisqu'elles se retrouvent au premier rang lorsqu'un problème surgit. Elles se doivent de demeurer extrêmement vigilantes. D'où l'importance de la boîte à outils.

Créé en 1997 à la demande de l'assemblée générale, le Comité du patrimoine actuel est composé de dix membres en provenance de diverses régions du Québec. Il s'agit de Marc Beaudoin (Capitale Nationale); Danielle Benoit (Laurentides); Dinu Bumbaru (Montréal); Louise Chevrier (Montérégie); Denis Hardy (Laurentides); Clément Locat (Lanaudière); Ann Montgomery (Cantons-de-l'Est) et Paul Racine (Montérégie et patrimoine religieux). Richard Bégin (Outaouais), président de la FSHQ, est membre d'office. Lyne St-Jacques, directrice générale de la Fédération, siège au Comité à titre de personne-ressource. Le Comité tient environ cinq réunions par année à Montréal, en plus d'une visite en région à l'invitation d'un de nos membres.

Après douze années à agir à titre de président, M. Denis Hardy a choisi de passer le flambeau. Les membres du Comité m'ont demandé de prendre la relève. En acceptant ce poste, je suis conscient de la grandeur du défi à relever, car les prochaines années seront décisives. Je tiens à saluer M. Hardy qui a contribué à bâtir ce Comité. Heureusement, il demeure avec nous, avec sa fougue et sa passion immuable pour le patrimoine du Québec.